

Ivry-sur-Seine  
Le 19 Mai 2020

Je soussigné, Samir RINAZ, Directeur Exécutif de la SARL ETNA, atteste que la convention de partenariat « Architecte développeur.euse d'application », signée le 17 mai 2017 et renouvelée tacitement, dans laquelle l'ETNA et l'EPITECH sont convenus d'ouvrir aux étudiants de ce dernier, l'accès à ce programme, aboutissant, si succès, à un titre certifié CNCP niveau 7, intitulé

« Architecte développeur.euse d'application »

titre développé et certifié par l'ETNA, « Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte logiciel - Développeur(euse) d'applications" avec effet au 25 juillet 2017, jusqu'au 05 août 2020 ».

est reconduite pour l'année 2020-2021.

SARL ETNA

ETNA  
7 rue Maurice Grandcoing  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
Siret : 479 120 404 00054  
Tél : 01 44 08 00 22

Samir RINAZ



**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**« Architecte logiciel-développeur(euse)**  
**d'application »**

Entre les deux partenaires :

**La SARL ETNA**  
**7-9 Rue Maurice Grandcoing, 94200 Ivry Sur Seine**  
**Représentée par Monsieur Mardochée SELLAM, Président**

**Et**

**L'Association EPITECH, 24 rue Pasteur, 94270 le Kremlin Bicêtre**  
**Représentée par Monsieur EMMANUEL CARLI, Directeur Général délégué**

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Le présent accord a pour objet de définir le cadre général et les modalités de collaboration entre les deux établissements contractants.

**Préambule :**

Les établissements ETNA et EPITECH ont pour vocation commune la formation post bac d'étudiants (ou d'apprentis) souhaitant acquérir les compétences professionnelles en **Technologies de l'Information** dans le cadre d'une démarche nationale et régionale (Paris et régions).

Ces deux établissements font partie d'IONIS Group.

- L'ETNA développe une formation en 5 ans post-bac qui aboutit, si succès, à l'attribution d'un titre certifié, niveau 1 (nomenclature de 1969) et 7 (nomenclature Europe) « **Architecte logiciel-développeur(euse) d'application** » et s'appuie sur 1 Etablissement ETNA Paris.
- L'EPITECH développe également, des formations en 5 ans Post-bac qui aboutissent, si succès, à l'attribution d'un Titre certifié niveau 1 (nomenclature de 1969) et 7 (nomenclature Europe) « **Expert en Technologies de l'Information** » et s'appuie sur un réseau national composé de 13 Etablissements dont :

1 établissement certificateur et formateur : EPITECH PARIS ;

12 établissements formateurs (EPITECH Lille, EPITECH Nancy, EPITECH Strasbourg, EPITECH Lyon, EPITECH Nice, EPITECH Marseille, EPITECH Montpellier, EPITECH Toulouse, EPITECH Bordeaux, EPITECH Nantes, EPITECH Rennes, EPITECH La Réunion) qui développent un programme d'« **Expert en technologies de l'information** » en 5 ans Post-Bac.

Ces 12 établissements sont rattachés hiérarchiquement à l'EPITECH Paris dans le cadre d'un recueil de procédures impliquant une coordination et un contrôle des enseignements (programme, méthodes et réglementation pédagogiques, moyens humains, matériels et financiers) afin de maintenir un haut et homogène niveau de qualité.

**Article 1 : Objet de la convention**

Afin de répondre à une demande spécifique d'employeurs, EPITECH souhaite proposer, au niveau national, la formation développée par l'ETNA, et particulièrement le Titre de : « **Architecte logiciel-développeur(euse) d'application** »

Aussi, L'ETNA et l'EPITECH sont convenus d'ouvrir aux étudiants de ce dernier, l'accès à ce programme aboutissant, si succès, à un titre certifié CNCP niveau I, intitulé :

**« Architecte logiciel-développeur(euse) d'application »**

Ce titre est développé et certifié par l'ETNA, « Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "**Architecte logiciel-développeur(euse) d'application**" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2017. »

Ce cadre de coopération devra principalement se concrétiser par la mise en place d'une première promotion à compter de la rentrée 2017.

Cette formation sera réalisée par l'EPITECH, selon des modalités définies par l'ETNA et, suivant cet accord entre les parties contractantes.

EPITECH pourra accueillir un public satisfaisant aux conditions réglementaires d'accès à la certification, définies et appliquées par l'ETNA dans son établissement.

**Article 2 : Organisation des enseignements**

Pour développer cette formation, l'EPITECH va s'appuyer sur un réseau national composé de 13 établissements formateurs (EPITECH Lille, EPITECH Nancy, EPITECH Strasbourg, EPITECH Lyon, EPITECH Nice, EPITECH Marseille, EPITECH Montpellier, EPITECH Toulouse, EPITECH Bordeaux, EPITECH Nantes, EPITECH Rennes, EPITECH La Réunion).

Cette nouvelle formation sera intégrée dans le recueil des procédures pédagogiques de l'EPITECH destiné à son réseau.

Cela concerne :

- Les enseignants (systèmes analogues de recrutement, mêmes exigences de grades et titres, fonctions exercées, etc.)
- Les enseignements (référentiels de certification identiques, contenu des parcours de formations (UE, ECUE), démarches pédagogiques analogues, même système d'évaluation et de validation des compétences acquises)
- Les étudiants (même accès à la certification, même parcours, même système d'encadrement, d'évaluation et de délivrance des titres) ;
- La VAE : un dispositif de VAE spécifique à cette formation sera mis en place par l'EPITECH (Accueil, information, accompagnement niveau I, composition et délibération du Jury etc..) dans chaque établissement du réseau EPITECH.
- Les Jurys d'admission et de passage qui respectent les procédures d'accès à la certification, les méthodes et les moyens d'évaluation des compétences, les règles de compensation à travers les ECUE, les UE, etc...

**Article 3 : Modalités de contrôle**

Afin de simplifier la coordination et la mise en œuvre du contrôle par l'ETNA, et les rendre plus efficaces, il a été convenu que l'EPITECH PARIS, établissement leader de L'EPITECH, serait l'interlocuteur de l'ensemble du réseau EPITECH, et engagerait sa responsabilité dans le respect des procédures pédagogiques définies dans le présent accord et plus particulièrement :

- Les contenus et les méthodes d'enseignement, placés sous la responsabilité de l'EPITECH seront assurés par des professeurs du réseau EPITECH après agrément de l'ETNA.

- Les modalités du contrôle des connaissances et de l'évaluation des compétences seront mises en œuvre dans le respect des principes et règlements pédagogiques propres à l'ETNA.

De même, le jury de titre, organisé dans les locaux de l'EPITECH Paris et présidé par une personnalité extérieure, se déroulera en présence du responsable de la formation « **Architecte système réseau et sécurité** » de l'ETNA, établissement certificateur, qui veillera au respect des procédures d'attribution du Titre.

#### **Article 4 : Modalités de coordination entre les co-contractants**

Dans le cadre de ce programme, les 13 établissements de l'Association EPITECH, appliqueront les procédures pédagogiques établies par l'ETNA afin de respecter les obligations développées ci-dessus aux articles 2 et 3

L'EPITECH PARIS assurera le suivi de la formation et mettra en place éventuellement des dispositifs correctifs nécessaires à l'atteinte des objectifs en lien avec l'ETNA.

L'EPITECH PARIS organisera le maintien des relations et le suivi systématique des jeunes certifiés sur au moins 3 ans, après la délivrance du titre, et transmettra cette information annuellement à l'ETNA.

#### **Article 5 : Fonctionnement pédagogique et administratif**

Le seuil d'effectif nécessaire à l'ouverture d'un programme est de 25 étudiants.

La formation segmentée en semestres et en années, se déroulera suivant les parcours définis dans le règlement pédagogique.

Un planning détaillé précisera dans la brochure de présentation de la formation, les dates d'ouverture et d'achèvement du cursus de la formation.

#### **Article 6 : Publicité**

La communication de la formation devra être organisée par l'EPITECH sous le contrôle de l'ETNA.

#### **Article 7 : Durée des Accords-Résiliation-Litiges**

S'agissant d'un partenariat nouveau, il est considéré que le présent accord est signé pour la durée de la formation engagée et pourra être renouvelé tacitement chaque année en fonction du bilan établi entre les deux parties, à l'issue de cette expérimentation, à la fois sous les aspects organisationnels et de perception auprès des apprenants et des entreprises.

Toutefois, la convention signée est résiliable par l'une des parties sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au plus tard six mois avant l'ouverture de la formation suivante. En cas de résiliation, les parties s'engagent à mener à bien et à son terme normal, l'ensemble des missions préalablement engagées.

Toutes contestations et tous litiges qui pourraient intervenir dans le cadre de l'interprétation du présent accord seront, dans une première phase, traités à l'amiable, par les partenaires. En cas de désaccord persistant, les co-contractants s'en remettront aux juridictions compétentes.

Fait en deux exemplaires, le 19.05.2017

L'Association EPITECH

Emmanuel CARLI  
Directeur Général Délégué

SARL ETNA

Mardocée SELLAM  
Présidente

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9874**

### Intitulé

Architecte logiciel-développeur / développeuse d'applications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole des technologies numériques appliquées (ETNA) | Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'architecte logiciel conçoit, produit et assure la maintenance des applications destinées au système d'information de l'entreprise. Il crée et fait évoluer le schéma technique d'une application ou d'un site web.

L'architecte logiciel analyse les besoins. Il définit et conçoit des solutions techniques. Il organise planifie et met en œuvre des services ou produits Internet pour des clients internes ou externes.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Activités principales :

Rédiger un cahier des charges :

Ø Définition, analyse et traduction techniques des besoins,

Ø Conception de l'architecture et choix technologiques,

Ø Structuration des bases de données,

Ø Participation aux calculs de bande passante,

Ø Dimensionnement des serveurs et gestion des relations avec l'hébergeur.

Ø Développement et réalisation des applications pour les prototypes.

Mettre en œuvre, concevoir et développer des applications dans un langage informatique :

Ø Développement et réalisation des applications pour les modules,

Ø Développement des framework,

Ø Mise en production.

Veiller au respect de règles précises dans la réalisation de tests et recettes :

Ø Vérification du développement correct des fonctionnalités demandées,

Ø Mise en place et utilisation de tests unitaires,

Ø Mise en œuvre des tests de charge pour vérifier la robustesse de l'architecture,

Ø Intégration et déploiement auprès des utilisateurs.

Ajuster la solution informatique aux évolutions de l'entreprise et apporter un soutien aux utilisateurs :

Ø Mise en production et Intégration / déploiement auprès des utilisateurs,

Ø Maintenance évolutive et corrective,

Ø Veille technologique permettant de suivre les évolutions technologiques, les tester et vérifier la pérennité des solutions existantes.

Communiquer dans une langue autre que native.

Ø Principalement l'anglais,

Ø Notice technique et langage informatique sont plus souvent en anglais et cela ne doit pas être un frein.

Encadrer, gérer, manager une équipe.

Ø Implémenter au sein des équipes des solutions et architectures techniques définies,

Ø Superviser le bon usage des framework lors de la réalisation du codage des développeurs,

Ø Vérifier que les fonctionnalités demandées ont été développées correctement.

Les activités de l'architecte logiciel peuvent varier en fonction des conditions d'exercice et de sa spécialisation. En effet, il peut intervenir dans des secteurs très pointus dans lesquels des compétences techniques particulières peuvent être demandées.

Plusieurs facteurs peuvent faire évoluer ce métier et notamment le fait que les clients ont des exigences croissantes en terme de fonctionnalités et de réactivités ce qui implique qu'ils doivent intégrer de nouvelles compétences en terme de développement de framework ou de calcul de performances.

De plus, le web devenant une composante de l'ensemble des applications de l'entreprise, les problématiques de l'architecture web se rapprochent de plus en plus de celles des architectures systèmes d'information de l'entreprise.

Le (la) titulaire est capable de :

La certification professionnelle atteste des compétences et des capacités acquises par les candidats, permet de :

Ø Prendre en charge la demande du client.

Ø Identifier les besoins des utilisateurs.

Ø Analyser le fonctionnement et la structure de l'entreprise, en tenant compte de l'existant dans le système d'information de cette dernière

(audit).

Ø Proposer une solution adaptée et détaillée dans un Cahier des Charges qu'il aura rédigé.

Ø Développement de la solution retenue.

Ø Mise en œuvre une démarche projet en définissant des priorités, en hiérarchisant les difficultés, en cherchant et en sélectionnant les intervenants, pour respecter les aspects techniques, les délais et budget présentés dans le cahier des charges.

Ø Supervision de la réalisation des travaux, en coordonnant l'équipe de développement pour réaliser la programmation d'une application dans un langage informatique approprié.

Ø Coordination de l'ensemble des interventions concernant les tests du programme réalisé, pour réceptionner le travail commandé.

Ø Veille du respect des règles de bon fonctionnement du programme développé, en relation avec l'administrateur réseau, pour assurer auprès des usagers la disponibilité de l'application.

Ø Maintenance corrective et évolutive mise en place par une procédure de veille au vu de l'évolution des besoins de l'entreprise.

Ø Identification de l'intérêt de nouveaux développements technologiques permettant des réajustements, en formant les utilisateurs, en rédigeant les manuels d'utilisation, pour garantir la disponibilité et la qualité des applications informatiques qui sont en exploitation.

Ø Mobilisation de ses compétences linguistiques pour travailler dans un environnement international en utilisant les supports de communications appropriés, selon les différents contextes.

Ø Compréhension des documentations techniques rédigées, le plus souvent en langue anglaise.

Il organise et encadre un service technique incluant des personnes de niveau équivalent et inférieur afin de mettre en œuvre et maintenir une infrastructure informatique :

Ø Mise en place des permanences techniques afin de veiller au bon fonctionnement des infrastructures en fonction du calendrier et de la charge de leur utilisation.

Ø Mise en place plusieurs niveaux de compétences afin de router les demandes de façon appropriées.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Pour une grande majorité les entreprises employeurs sont celles qui développent du logiciel embarqué.

L'architecte logiciel, développeur d'applications peut être employé dans des entreprises de toutes tailles :

- Société de service en ingénierie informatique (SSII),
- Editeur de logiciel,
- Cabinet de conseil en informatique,
- Agence de communication.

Il peut travailler d'une part en régie au sein des équipes du client, d'autre part au forfait mandaté pour la réalisation d'une mission spécifique qui prend fin à la livraison du projet.

L'architecte logiciel est responsable de la création du modèle d'architecture logicielle.

Parmi les principales fonctions, nous trouvons :

- Architecte Web
- Ingénieur d'étude et développement informatique
- Consultant : technique ou fonctionnel
- Chef de projet : technique web, ou informatique ou encore fonctionnel web.
- Responsable qualité méthodes informatique

Puis leur carrière peut évoluer vers les postes suivants :

- Directeur de projet web
- Directeur de projet informatique
- Directeur des études informatiques
- Directeur technique informatique

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1805 : Études et développement informatique

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composants de la certification :**

L'accès à la certification est ouvert aux DUT et BTS informatiques validés, ou une licence Informatique.

Le principe même de la pédagogie par projet est basé pour une grande part sur des preuves du « savoir faire ». Cela nous amène à faire une distinction entre l'évaluation des connaissances et l'évaluation des capacités professionnelles.

L'évaluation des connaissances :

Elle a lieu tout au long de la formation et est assurée à la fin des modules, par les enseignants responsables des cours. (partiels, QCM, devoirs sur table...)

Ces évaluations visent à vérifier le niveau d'acquisition de connaissances et leur utilisation.

L'évaluation des compétences professionnelles :

Le système d'évaluation est basé à 90% sur des mises en situation réelles ou reconstituées, et s'appuie sur divers types de productions qui nécessitent leur mobilisation.

Chaque matière donne lieu à une évaluation selon des modalités propres à chacune d'elles :

contrôle classique de connaissances, mini-projet, mémoire avec soutenance (période en Entreprise, projet d'études...). Chaque évaluation conduit à une notation.

**Validité des composants acquises : illimitée**



Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
En contrat de professionnalisation	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) et l'Université de STEVENS aux USA donnent lieu à un transfert de crédit au bénéfice des étudiants de l'ETNA, s'ils veulent continuer des études de 3 <sup>ème</sup> cycle dans ces établissements	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Architecte logiciel, développeur d'application, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte logiciel - Développeur(euse) d'applications" avec effet au 25 juillet 2017, jusqu'au 05 août 2020.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte logiciel-développeur(euse) d'application" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2017.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

50/60 étudiants par promotion

##### Autres sources d'information :

[www.etna-alternance.net](http://www.etna-alternance.net)

##### Lieu(x) de certification :

Ecole des technologies numériques appliquées (ETNA) : Île-de-France - Val-de-Marne ( 94) [Ivry Sur Seine]

ETNA

7 rue Maurice Grandcoing

94200 Ivry Sur Seine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ETNA - 7 rue Maurice Grandcoing - 94200 Ivry Sur Seine

A compter de septembre 2017 :

EPITECH - 24, rue Pasteur - 94270 Le Kremlin Bicêtre

EPITECH - 85, rue du Jardin Public - 33000 Bordeaux

EPITECH - 5-9, rue du Palais Rihour - 59000 Lille

EPITECH - 156, rue Paul Bert - 69003 Lyon

EPITECH - 21, rue Mires - 13002 Marseille

EPITECH - 3, place Paul Bec - 34000 Montpellier  
EPITECH - 80, rue Saint Georges - 54000 Nancy  
EPITECH - 5, rue d'Alger - 44100 Nantes  
EPITECH - 13, rue St François de Paule - 06300 Nice  
EPITECH - 19-22 boulevard Saint Conwoïon - 35000 Rennes  
EPITECH - 4, rue du Dôme - 67000 Strasbourg  
EPITECH - 40 boulevard de la Marquette - 31000 Toulouse  
EPITECH - 234, chemin de la Pente Sassy - 97440 Saint André  
IONIS X - 2 rue des quatre fils - 75003 Paris

**Historique de la certification :**